

# Ville de Saint-Constant



## **BILAN DES RÉALISATIONS 2015**

Comité consultatif accessibilité universelle



## *BILAN DU PLAN D'ACTION 2015 - RÉALISATION*

---

### **ACCESSIBILITÉ**

| OBSTACLES  | MESURES PROPOSEES   | RESPONSABLE     | ÉCHEANCE  | ACTIVITES ACCOMPLIES  |
|--|---|-----------------|-----------|---|
| Accessibilité restreinte pour les personnes à mobilité réduite à l'hôtel de ville et au centre Claude-Hébert | Améliorer l'accessibilité de la salle du conseil municipal lors des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville. | TRAVAUX PUBLICS | 2016-2017 | Les plans de réaménagement de l'hôtel de ville seront complétés ultérieurement. Les travaux permettront d'aménager la salle du conseil municipal au rez-de-chaussée |

## LA SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL

| OBSTACLES   | MESURES PROPOSEES  | RESPONSABLE | ÉCHEANCE     | ACTIVITES ACCOMPLIES                             |
|---|--|-------------|--------------|--|
| Lors d'une situation d'urgence, les personnes handicapées ou à mobilité réduite peuvent se sentir vulnérables | Élaborer un guide afin d'informer les personnes ciblées des étapes à préconiser afin d'assurer une meilleure sécurité lors d'une situation d'urgence et prévenir les incendies | INCENDIES   | AUTOMNE 2015 | Le guide sera finalement diffuser en hiver 2016. |

## HABITATION

| OBSTACLES   | MESURES PROPOSEES  | RESPONSABLE | ÉCHEANCE     | ACTIVITES ACCOMPLIES   |
|---|--|-------------|--------------|--|
| Méconnaissance du nombre de logements ou propriété adaptés sur le territoire. | Sensibiliser et informer les propriétaires de l'importance de connaître et de répertorier les logements adaptés sur le territoire de la ville.<br><br>Demander aux propriétaires de logements adaptés faisant appel aux programmes PAD et LAAA l'autorisation de transmettre leurs coordonnées à l'organismes ALIA et au FROHM | URBANISME   | AUTOMNE 2015 | Ces mesures n'ont pu être réalisées, faute de ressource pour le mandat. (mesure non nécessaire selon l'OPHQ) |

## TRANSPORT

| OBSTACLES   | MESURES PROPOSEES   | RESPONSABLE    | ÉCHEANCE                       | ACTIVITES ACCOMPLIES  |
|---|---|----------------|--------------------------------|---|
| Difficulté pour les personnes handicapées de se déplacer en utilisant le transport public | Assurer la promotion du transport adapté<br><br>Obtenir le bilan et l'analyse du dernier plan d'action du CIT | COMMUNICATIONS | EN CONTINU<br><br>AUTOMNE 2015 | Mention dans les publications municipales<br><br>Obtention du rapport et de l'analyse |

## SIGNALISATION ET STATIONNEMENT

| OBSTACLES   | MESURES PROPOSEES  | RESPONSABLE    | ÉCHEANCE       | ACTIVITES ACCOMPLIES                      |
|---|--|----------------|----------------|---|
| Signalisation non respectée par les automobilistes pour les espaces de stationnement réservés | Poursuivre les campagnes de sensibilisation quant aux espaces de stationnements réservés en indiquant le coût des contraventions<br><br>Demander à la RIPR d'intervenir plus régulièrement lorsque des automobilistes se stationnent illégalement. | COMMUNICATIONS | PRINTEMPS 2015 | Mention dans les publications municipales |

## EMPLOI

| OBSTACLES  | MESURES PROPOSEES   | RESPONSABLE         | ÉCHEANCE   | ACTIVITES ACCOMPLIES   |
|--|---|---------------------|------------|------------------------|
| Difficulté pour les personnes handicapées à s'intégrer dans le domaine de l'emploi | Favoriser l'intégration des personnes handicapées au sein de la Ville | RESSOURCES HUMAINES | EN CONTINU | Aucune demande en 2015 |

## LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

| OBSTACLES  | MESURES PROPOSEES  | RESPONSABLE         | ÉCHEANCE                           | ACTIVITES ACCOMPLIES   |
|--|--|---------------------|------------------------------------|--|
| Accessibilité restreinte des personnes handicapées aux activités de loisir dispensées par le Service des loisirs et les organismes | Encourager les organismes du milieu à favoriser l'intégration des personnes handicapées aux activités<br><br>Faire la promotion de la vignette d'accompagnement touristique et de loisir | SERVICE DES LOISIRS | AUTOMNE 2015<br><br>PRINTEMPS 2015 | Rencontre avec les organismes<br><br>Mention dans les publications municipales |
| Les proches aidants manquent d'information sur les façons de soutenir et d'assister leur proche (maladie, handicap, etc.)          | Adhérer au programme Biblio-aidants visant à offrir à la population des pochettes portant sur différentes problématiques   |                     | AUTOMNE 2015                       | Pochettes disponibles  |

## COMMUNICATIONS ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

| OBSTACLES   | MESURES PROPOSEES   | RESPONSABLE         | ÉCHEANCE                     | ACTIVITES ACCOMPLIES  |
|---|---|---------------------|------------------------------|---|
| Peu de moyens de communications et d'outils de sensibilisation à l'égard des personnes handicapées sont disponibles sur le territoire | Élaborer une politique d'accessibilité universelle<br><br>Organiser une semaine thématique « services aux personnes handicapées » activités d'information (kiosque), etc. | SERVICE DES LOISIRS | AUTOMNE 2015<br><br>JUN 2015 | Politique sera adopté au début de l'année 2016<br><br>Activités réalisées |



## OBJECTIFS POURSUIVIS

---

La Ville de Saint-Constant est consciente de l'importance du rôle qu'elle joue dans le processus d'intégration des personnes handicapées. En effet, en raison de sa proximité avec le citoyen, la municipalité est considérée comme un acteur et un intervenant de premier plan et son action peut ainsi se traduire de plusieurs façons.

En ce sens, la municipalité vise à encourager et à soutenir l'action dans un processus de changement et d'évolution sociale relativement à l'intégration des personnes handicapées, et ce, en tenant compte, bien entendu, de ses capacités financières.

Vous pouvez consulter, à la fin de ce document, le plan d'action pour l'année 2016. Ce plan est issu de la réflexion et des discussions du comité consultatif et de l'administration municipale.

## DIFFUSION DU PLAN D'ACTION 2016

---

Le plan d'action pour l'année 2016 ainsi que le rapport annuel seront adoptés lors d'une séance régulière du Conseil municipal en mars 2016. Une résolution à cet effet sera donc disponible une fois l'adoption de ces documents.

Conformément à la loi, ce plan d'action doit être rendu public. La Ville s'engage donc à diffuser le plan d'action au sein de son organisation et à l'ensemble de ses citoyens par le biais de son site Internet et d'un bulletin municipal.

## SUIVI DE LA DÉMARCHE

---

Étant donné que la démarche entourant l'élaboration d'un plan d'action revêt une grande importance pour la municipalité et plus particulièrement pour les membres du comité consultatif, il est donc essentiel de mettre en place des mécanismes de suivi afin d'assurer le respect des mesures qui y sont consignés.

Dans cette optique, le comité consultatif, en se réunissant au moins trois (3) fois annuellement, pourra évaluer les mesures et les actions en cours et proposer de nouveaux éléments qui pourront être intégrés ultérieurement dans les plans d'action.

La concertation avec les citoyens et les intervenants, qu'ils soient du milieu ou en provenance d'association plus régionale, constitue une source de richesse qui permettra ainsi à la municipalité de mieux cibler les besoins et de déterminer les impacts réels des mesures et des actions prévues dans le plan d'action.

## CONCLUSION

---

En raison de sa proximité en regard des activités quotidiennes de ses citoyens, la Ville de Saint-Constant a un rôle majeur à jouer dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées vivant sur son territoire. Il est donc important que notre municipalité puisse poser des gestes concrets en collaboration avec les organismes du milieu et tous ses citoyens afin de s'assurer de l'intégration pleine et entière des personnes handicapées, et ce bien entendu, dans le respect des ressources financières de la municipalité.

C'est donc dans cette perspective que la Ville de Saint-Constant est particulièrement fière de collaborer à cette démarche visant le respect et l'intégrité des personnes handicapées.